

TAUX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION TRI-HEBDOMADAIRE
 Par an, payé d'avance..... \$4.00
 Par an, non payé d'avance..... 5.00
 ÉDITION QUOTIDIENNE
 Par an, payé d'avance..... \$6.00
 Par an, non payé d'avance..... 7.00
 L'édition tri-hebdomadaire du Journal paraît les MARDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS.

Lorsqu'on veut se désabonner, on doit en donner avis un mois avant la fin de son semestre courant, et solder son compte, si l'on doit des arriérés, autrement l'abonnement est cassé d'office.

On s'abonne directement aux bureaux du Journal, coin des rues Ste. Anne et du Fort, à Saint-Jovite, en face de la Place d'Armes.

LE JOURNAL DE QUÉBEC

POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE

Editeur-propriétaire, AUGUSTIN COTÉ, à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco

TARIF DES ANNONCES.

Six lignes, première insertion..... \$0.25
 Au-dessus de 6 lignes et pas plus de 20, 1.00
 Pour chaque ligne au-dessus de 20 lig. 0.05
 Pour chaque insertion subséq., par lig. 0.05
 Les réclames, rapports de commanditaires, décès, mariages, etc., sont sujets au tarif des annonces.
 Les annonces déposées jusqu'à midi du jour de la publication paraissent le même jour.
 Toute annonce envoyée sans mentionner le nombre d'insertions voulu, est publiée jusqu'à avis contraire.
 Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.
 Il ne sera tenu aucun compte des écrits anonymes.
 Les manuscrits non insérés sont détruits.

ÉTAT-PONTIFICAL.

Rome, 27 mai.

Le Saint-Père a reçu aujourd'hui, dans la salle du Consistoire, les pères suisses, auxquels s'étaient joints les membres de la colonie suisse de Rome et bon nombre de Français et d'Allemands. On remarquait à la tête des fidèles enfants de l'Helvétie, Mgr. Marilley, évêque de Lausanne, Mgr. Lachat, évêque de Bâle; Mgr. Mermet, évêque d'Hébron; Mgr. Bagnard, évêque de Bâle; et M. le comte Scherer, président du Pius-Verein. Le Souverain Pontife était entouré de ses Eminences les cardinaux Pacci, Giannelli, Merlet, Raudi, Pecci, Oreglia, Guidi, Howard, Chigi, Ignazio de Nascentino, Moraes Cardoso, patriarche de Lisbonne, et de douze évêques, dont plusieurs français.

Mgr. Marilley, évêque de Lausanne, comme le plus ancien par ordre de promotion, a-t-il dit lui-même, a été heureux d'exprimer le premier au Saint-Père les sentiments de dévouement et d'amour filial qui animent tous les évêques, les prêtres et les catholiques fidèles de la Suisse. Après Mgr. Marilley, M. le comte Scherer s'est avancé et a lu d'une voix ferme et vigoureuse la belle adresse suivante, dont le Saint-Père a plusieurs fois approuvé par des signes de tête l'énergique expression et les courageux sentiments, et dont le serment de fidélité et la noble devise qui la terminent ont été salués par des bravos répétés.

Très-Saint-Père, Les chrétiens que vous daignez admettre en ce moment en votre auguste présence ont quitté leurs montagnes et traversé les riantes plaines d'Italie pour offrir au Vicaire de Jésus-Christ leurs hommages de profonde vénération et d'amour filial.

Nous venons, au nom des évêques, du clergé et des catholiques fidèles de la Suisse, notre patrie, dire à Pie IX que nous l'aimons tendrement, que nous ressentons toutes ses douleurs et que nous rendons mille actions de grâces au Très-Haut de nous avoir donné et si prodigieusement conservé un si grand Pape.

Fidèles aux traditions et à la foi de nos pères, nous croyons que le Pontife Romain est le successeur de saint Pierre, qu'il est l'héritier de tous ses privilèges et de sa puissance, et que, par conséquent, vous êtes, Très-Saint-Père, notre vrai et unique Pasteur, ayant divinement reçu la mission de paître tout le troupeau, de confirmer vos frères dans la foi et de conduire la mystique barque de l'Eglise sans que les flots, parfois, et de nos jours spécialement, si formidables puissent jamais la briser et la submerger.

Nous considérons donc le Pontife Romain comme le représentant de Jésus-Christ dans le monde, vos enseignements comme les oracles infaillibles de la parole divine, et votre pouvoir, réel, efficace, sacré et inaliénable, venant de Dieu et non des hommes.

Autrefois nos ancêtres, nous osons le rappeler, au sommet de leurs montagnes, aux rivages de leurs lacs, en conduisant leurs troupeaux à travers les vallées, se glorifiaient de leur fidélité et de leur attachement au Saint-Siège, et plus d'une fois accourant à son secours, armés de leurs hallebardes, de leurs arquesbuses ou

de leurs épées, ils firent mordre la poussière aux injustes violateurs de ses droits et de ses libertés, ce qui leur valut d'être appelés par vos augustes prédécesseurs, les défenseurs de la liberté de l'Eglise: *Defensores ecclesiasticæ libertatis*.

Aujourd'hui nous voyons notre Père dévoué, opprimé et outragé, et même prisonnier. Nos cœurs saignent, mais hélas! nous n'avons plus, dans notre faiblesse et notre pauvreté, que des larmes à offrir à Pie IX, et nos faibles prières à ce Dieu tout-puissant qui assigne à l'Océan ses limites. Toutefois, nous venons encore apporter contre l'injustice violence nos protestations, et nous les déposons au pied de votre trône auguste et sur le tombeau de saint Pierre comme sur un monument éternel de notre fidélité. Nous tenons même à vous dire, Très-Saint-Père, que les catholiques de la Suisse n'ont en aucune part au renvoi brutal de votre digne représentant, et que nous considérons toujours comme un malheur très-réglable pour nous l'interdiction des relations qui ont existé à l'avantage de tous, comme l'impardonnable histoire l'atteste, depuis saint Charles Borromée jusqu'à nos tristes temps. Quoiqu'il nous soit pénible d'affliger votre cœur, Très-Saint-Père, par le récit de nos malheurs actuels, nous ne pouvons omettre de dire que depuis longtemps des étrangers sont venus semer la zizanie dans notre pays, et que dans plusieurs cantons nos frères sont les victimes d'une persécution très-douloureuse.

Vous voyez, en effet, à vos pieds deux de nos évêques dont l'un est exilé de la patrie et l'autre chassé de son siège épiscopal et séparé de la plus grande partie de son troupeau, tous deux marchant noblement sur les traces du troisième dans la voie de la souffrance pour la foi. Nous ne dirons rien des amendes, des emprisonnements, des exils infligés aux prêtres et à tant d'autres hommes dont la fidélité à la foi catholique est le seul crime. Aujourd'hui il y a en Suisse des paroisses entières où les catholiques n'ont plus une seule église à leur disposition; on les a livrés au schisme, quoique l'immense majorité nous soit restée fidèle.

Cependant, Très-Saint-Père, n'appréciez pas trop sévèrement, nous vous en prions, ces criminelles aberrations. Nous sommes justes en affirmant que, dans notre pays classique de la liberté, jamais on n'aurait fait un si criant abus de la force, et les fils de l'Helvétie eussent été laissés à leur propre inspiration.

En affirmant notre immuable fidélité au Vicaire de Jésus-Christ, au Siège apostolique, nous déclarons aussi que nous aimons notre patrie et que nous lui sommes tous, prêtres et fidèles, entièrement dévoués. Entre les calamités auxquelles nous sommes en butte, nous avouons que celle qui nous prive des sentiments hostiles à la patrie est pour nous la plus sensible, et nous osons prendre Votre Sainteté à témoin que l'on peut être bon catholique et bon citoyen, fidèle à la patrie comme à l'Eglise.

C'est avec regret, bienheureux Père, que nous voyons venir le moment de quitter la ville des Papes, dont vous êtes actuellement presque le seul ornement et le plus bel attrait. Ah! que serait cette cité sans Pie IX et votre de son Pontife?

En vous jubilé, ô Père! ô Pasteur! nous avons une consolation unique parmi toutes les nations. Vous daignez permettre à nos compatriotes de garder votre demeure; vous nous faites même l'honneur de leur confier votre Personne Auguste. Tous les bons catholiques suisses apprécient hautement cette faveur dont nous jouissons depuis deux siècles. Permettez-nous d'être les interprètes de la reconnaissance de votre garde fidèle du Vatican et de cette autre milice pacifique, composée de 20,000 membres, sous le nom d'Association de Pie IX, dont est président celui qui a osé bien trop longtemps faire entendre sa voix en votre présence.

Protestons à vos pieds, ô Vicaire du Christ, ô Maître saint, ô Docteur infaillible et Père béni, nous vous supplions d'agréer nos actions de grâce pour tout le bien que vous avez fait à nos âmes; nous implorons sur nos pasteurs, sur nos familles, sur nous et sur notre patrie entière votre bénédiction apostolique, et en priant Votre Sainteté d'agréer nos félicitations pour son Jubilé épiscopal, nous vous faisons serment au Vicaire de Jésus-Christ de lui être toujours fidèles, car nous préférons la mort au déshonneur: *Kellus est mort quam fedari*, selon l'antique devise de nos pères.

Après la lecture de cette énergique et remarquable adresse, M. le comte Scherer a gravi les degrés du trône pour baiser la main de Sa Sainteté, qui lui a vivement félicité de tout le zèle qu'il déploie pour la religion et de tout le bien qu'il opère au milieu des catholiques fidèles de l'Helvétie. Les porteurs de drapeaux ont été leur tour à baiser la main du Souverain Pontife et lui remettre leurs offrandes, tandis que Mgr. Lachat annonçait leurs noms et le diocèse, le canton ou la ville dont ils étaient les délégués ou les représentants. On a ainsi offert au Saint-Père un petit coffret plein d'or, des calices, trois volumes de documents sur la réforme protestante, parmi lesquels plus de cent trente lettres de différents pontifes, un très-bel album avec les vues principales de la Suisse, dont la couverture était en bois blanc finement sculpté, et une grande médaille que le Pius-Verein a fait frapper à l'occasion du Jubilé épiscopal de Sa Sainteté. Mgr. Lachat a prié ensuite le Saint-Père de leur un grand nombre de médailles commémoratives du pèlerinage suisse, et a obtenu de pouvoir leur distribuer aux pèlerins au nom de Sa Sainteté.

Le Souverain Pontife a pris alors la parole et s'est excusé tout d'abord de ne pouvoir parler longuement, parce qu'il se sentait un peu enrhumé, puis il a continué à peu près en ces termes: « La Suisse, mes chers enfants, a toujours eu la prérogative de la fidélité. Beaucoup de souverains se sont plus à s'enrouler de ses enfants et plus que tous le Pape, qui en servant à pu constater par expérience que la fidélité est la qualité distinctive du Suisse. J'en ai eu moi-même des preuves en 1848. Le capitaine qui commandait alors la compagnie suisse, vint me donner l'assurance qu'il était prêt, lui et ses hommes, à défendre ma personne, au prix même de la vie et que rien ne pourrait détourner de l'accomplissement de

ce devoir. Il m'avertit toutefois qu'une défense sérieuse était impossible, vu le petit nombre d'hommes dont il disposait. En conséquence, je refusai l'offre généreuse de ces vaillants et fidèles défenseurs et je les priai de rentrer dans leurs quartiers.

Les Suisses ne se montrèrent pas moins valeureux dans l'Ombrie, à l'attaque de la ville de Pérouse, cette attaque qu'on a osé qualifier de massacre, comme si réellement il y avait eu un massacre, ou comme si sous prétexte d'empêcher un massacre, il devait être défendu au légitime propriétaire d'entrer dans sa maison.

Après cela, je vous dirai que si dans les siècles antérieurs la Suisse fut en butte aux assauts de l'enfer, ces assauts sont tombés dans le néant.

Quelques gouvernements commirent des iniquités, mais le clergé et le peuple n'y eurent point de part et témoignèrent au contraire l'animadversion et l'horreur qu'elles leur inspiraient; c'est pourquoi la Suisse mérita le titre de fidèle.

Genève, qui était autrefois appelée la Rome des protestants, a beaucoup cédé de sa haine contre l'Eglise catholique; elle n'est pas assurément la première disciple du Vatican, mais elle ne saurait plus porter le titre de Rome des protestants.

Grâces soient donc rendues à Dieu pour l'union des pasteurs et des fidèles et pour tant de prières qui se font dans le monde catholique.

Comme la belle-mère de Pierre, dont il est parlé dans le Saint-Evangile de ce jour, qui, à peine guérie de la fièvre, se mit à servir le Seigneur et ses disciples, nous devons employer toutes nos forces à remercier Dieu et lui demander le don le plus important de tous, le don de la persévérance dans son service.

Je me réjouis avec vous, mes chers enfants, et je vous félicite de votre bonne volonté et de vos bons desirs, que je désire encourager et confirmer par ma bénédiction que je vous donne au nom de Dieu. Je vous bénis, mes chers fils, de tout mon cœur.

C'est demain la fête de la Très-Sainte Trinité; aussi je vous bénis au nom du Père Eternel, et je le prie d'accorder à vos âmes l'esprit de constance et de fermeté qui est nécessaire pour combattre les batailles du Seigneur. Je vous bénis au nom de Jésus-Christ le Fils, et je le prie de vous donner l'esprit de sagesse, pour distinguer le bien du mal et la vérité de l'hypocrisie, et éviter les embûches des sectaires. Je vous bénis enfin au nom du Saint-Esprit, et je le prie de répandre sur vous ses sept dons, et spécialement le dernier et le plus nécessaire de tous: la sainte crainte de Dieu.

La présence des pèlerins a rendu à la ville de Rome son ancien aspect religieux et son cachet particulier de capitale du monde catholique. On ne voit partout que des chapelles, des médailles et des objets de religion. Charcutiers, bouchers, cordonniers, merciers, boulangers, tous vendent des objets de piété; mais, ce qui est surtout remarquable, c'est qu'on ne voit partout que des photographies de notre bien-aimé Pontife. Les por-

traits du roi et de la famille de Savoie ont disparu comme par enchantement de toutes les vitrines; à leur place, trône la photographie du Saint-Père. L'étranger indifférent qui arrive à Rome se demande qui donc gouverne dans la Ville-Eternelle, Victor-Emanuel qu'on ne voit nulle part, ni en corps ni en effigie, ou Pie IX, dont on admire partout le nom et le portrait et vers lequel bondissent tous les cœurs?

Quelques forcés, cependant, voient de mauvais œil cette sorte de restauration pontificale; ils regrettent surtout l'effet qu'elle produit sur l'esprit des masses et les comparaisons peu favorables au gouvernement piémontais que le peuple Romain exprime à haute voix. Ils cherchent donc à faire naître des désordres; c'est ainsi que, ce matin, on a trouvé affichée dans les rues de la ville de Rome la proclamation suivante:

Romains! Un parti qui reçoit le mot d'ordre du Vatican agite les consciences en Europe, par une conspiration lente, insidieuse et tenace contre l'Italie. Le parti qui a pour code la *Syllabus*, qui a renouvelé les traditions sanguinaires de son passé sur les montagnes de la Biscaye, au milieu des horreurs de la guerre civile, tente aujourd'hui de faire converger sur Rome les forces aveugles de ses fanatiques.

Ce sont les derniers efforts désespérés d'une secte que la civilisation a condamnée.

L'Italie n'a pas peur de ces réactions, quelle que soit la main occulte ou visible qui les soutient; mais pénétrée de la mission qui lui incombe dans cette nouvelle ère qui s'ouvre à la civilisation, elle ne peut assister froidement à l'attitude menaçante du Vatican.

Elle a le devoir de protester solennellement au nom de la conscience nationale, afin que le silence ne rende pas solitaires des efforts téméraires que tente aujourd'hui la réaction en Italie et au dehors.

Dans ce but, un meeting est convoqué à Rome, pour le 3 juin prochain.

Toutes les sociétés populaires d'Italie y seront représentées.

Romains! C'est à vous qu'il appartient, vous les dépositaires de l'héritage national des martyrs de 49, d'affirmer en ce jour avec calme, mais par une manifestation solennelle, que la Rome du peuple italien n'est pas et ne sera plus jamais la Rome des Papes.

Un autre avis indiquera l'heure et le lieu où le meeting sera tenu.

Le conseil directif du cercle central républicain.

La question a fait enlever ces affiches et saisir les exemplaires qui se trouvaient encore chez l'imprimeur. Elle a interdit aussi le meeting. En outre, elle a fait arrêter le fameux Tognetti, frère du décapité, et quatre cheneaux de ses amis, qui armés de forts gourdins, se promenaient dans la rue du Borgo qui conduit au Vatican, et paraissaient vouloir chercher querelle aux pèlerins qui passeraient près d'eux.

LÉTTRES PARISIENNES.

Paris, 29 mai.

Le Journal officiel, de ce matin, publie la suite du mouvement sous-pré-

fectoral dont je vous ai entretenu hier, et qui ne s'étendait que de l'Ain à la Dordogne. Aujourd'hui, tous les autres départements, depuis la Drôme jusqu'à l'Yonne, sont pourvus de nouveaux administrateurs.

Voici donc achevée la réorganisation administrative. Les cadres des fonctionnaires sont au complet, ils ont été choisis avec un soin minutieux, et le pays est remis, maintenu, en des mains sûres et fermes. On ne saurait trop approuver la décision avec laquelle le double mouvement préfectoral et sous-préfectoral a été opéré par M. de Fourtoul. Dix jours ont suffi au ministre de l'Intérieur pour remettre toutes choses dans l'ordre. Désormais les conservateurs ont un personnel de protection assuré. Ils n'ont qu'à les suivre dans la voie qu'ils leur indiquent.

M. le duc de Broglie vient d'adresser aux procureurs généraux une circulaire qui serait à citer d'un bout à l'autre, tant elle répond bien aux nécessités du moment. Elle est à la fois très-mesurée et très-ferme. Elle a pour objet principal d'indiquer les cas dans lesquels l'action publique devra s'exercer contre les journaux.

Chaque jour la personne du chef de l'Etat est outragée dans les feuilles radicales, ses intentions travesties, ses paroles dénaturées. On prête au maréchal une foule de projets qu'il n'a jamais eus; on répand dans le public toujours crédule des bruits de guerre; on insulte toutes les croyances; on bafoue la magistrature et le clergé; on calomnie l'armée.

En un mot, la haine, la passion et la mauvaise foi se donnent libre carrière. Eh bien! il faut que ce débordement cesse; nous ne sommes plus sous le ministère Jules Simon, qui encourageait par son silence et sa faiblesse toutes ces attaques.

Le garde des sceaux invite ses procureurs généraux à prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à ce désordre moral qui jette la perturbation dans les esprits.

Il ne faut pas croire, en effet, que l'ordre règne dans un pays parce que la rue est tranquille. Plus nous allons et moins on a du goût pour les démonstrations publiques. Sans nul doute, c'est à un progrès, mais les démonstrations publiques ne sont pas les plus dangereuses. Quelques escouades de gendarmes en ont bien raison, tandis que le désordre dans les esprits est beaucoup plus difficile à réprimer. Or, ce désordre est entretenu journellement par certains journaux qui prennent à tâche de jeter de la boue sur les choses les plus respectables.

Il n'y a pas de société qui puisse résister à ces attaques incessantes. Je parle pour notre pays, où les esprits sont si inflammables, si ardents, si portés à prendre pour véritables les nouvelles les plus absurdes. C'est à la magistrature qu'incombe le devoir de réprimer ces excitations journalières. Elle a la loi dans la main, il faut qu'elle s'en serve. Or, elle ne s'en sert avec autorité que si les pouvoirs publics la soutiennent et l'encouragent dans cette lutte contre les mauvaises passions. M. le duc de Broglie n'a pas eu d'autre objet dans sa circulaire.

De leur côté, les chefs de corps d'armée, et notamment M. le général Ducrot, ont donné des ordres pour que les casernes fussent mises à l'abri de l'invasion radicale. L'armée

est depuis près de dix-huit mois en butte à des obsessions de toutes sortes. On jette des journaux dans la cour des casernes, on se faisait du quotidien dans la garnison du Mans, on distribue aux soldats des pamphlets odieux; des gens payés par je ne sais quel comité occulte les entraînent au cabaret pour les endoctriner. Toute cette propagande va cesser, grâce aux dispositions prises par les pouvoirs publics avec un concert unanime. Sous le ministère Jules Simon que se passait-il? Nos généraux, qui sont tous conservateurs, voyaient bien qu'on débâchait les soldats, qu'on les entraînait au cabaret pour leur faire lire de mauvais journaux.

Reclamaient-ils la fermeture de ces établissements, les préfets de M. Jules Simon ne les écoutaient pas. Reclamaient-ils l'arrestation de gens de mauvaise mine qui distribuaient des journaux à la porte des casernes, on leur répondait que chacun peut donner ce qu'il veut et que ces distributions n'étaient pas défendues par une loi; aux soldats de ne pas prendre ces feuilles, disaient-ils. Quel beau raisonnement! Est-ce que le soldat se rend compte de ce qu'il fait? Est-ce qu'il est assez éclairé pour comprendre que toutes les balivernes qu'on lui raconte sont des calomnies odieuses? Non, le soldat est un grand enfant, qu'il faut préserver contre ses propres entraînements. On le conduit au cabaret, naturellement il trouve cela charmant. On lui paie à boire, c'est parfait, et il ne se doute pas qu'on fait exprès de le griser pour lui débiter sur ses chefs des infamies qu'il écoute en pleine ivresse et qui, à la longue, s'incrustent dans son esprit, si bien qu'il devient un mauvais sujet et qu'il ne rêve plus que désobéissance.

Aujourd'hui, tous les représentants de l'autorité sont animés d'un même esprit, et nos généraux ne se heurteront plus contre le mauvais vouloir ou la malchance de certaines autorités civiles. Ils seront sûrs d'être appuyés dans leurs réclamations.

La direction générale des postes, vacante par le récent décès de M. Liébaux, vient d'être confiée à M. Riant, ancien inspecteur des finances, ancien député à l'Assemblée nationale. Ce choix est excellent à tous les points de vue. Par ses capacités spéciales, M. Riant est entièrement à la hauteur de l'emploi, et, en second lieu, son passé politique offre les meilleures garanties. M. Riant faisait partie de la droite modérée à l'Assemblée nationale.

Comme d'habitude, plusieurs conférences radicales devaient avoir lieu, dimanche prochain. M. Naquet se proposait, notamment, de parler, à Bezons, des « bienfaits de la Révolution ». L'autorisation donnée par le précédent cabinet a été retirée. Il en a été de même de celle délivrée pour une autre conférence que M. Naquet devait faire, dimanche prochain, à Grenoble.

Plusieurs députés et sénateurs radicaux ont déjà adressé aux électeurs des lettres très-violentes dans lesquelles ils dénoncent avec indignation la conduite du maréchal de MacMahon. Qu'on critique la résolution si ferme du maréchal, on le peut; mais qu'on prêche au loyal gardien de la Constitution des projets qui reposent de toute la force de son honnêteté, c'est ce qui est odieux. Parmi

Feuilleton Littéraire.

16 Juin 1877 - No 22

Mlle DE LA ROCHEGAUTHIER.

Épisode de la guerre de 1870.

PAR G. DE BEUGNY D'HAGBUE

CHAPITRE XII

DERNIÈRES LUTTES.

(Suite.)

—Allons donc! c'est bon pour vous, mais en France nous ne nous servons pas de ces procédés. Vous avez des armes, et en tout cas j'en ai apportées; voici des pistolets, choisissez, et nous verrons celui des deux qui enverra l'autre en terre sainte.

Von Altenbergh commençait à trouver sa situation des plus embarrassantes; essayant de garder son sang-froid:

—Je ne me bats pas avec des gens de votre condition.

—Oh! soyez tranquille, je vous vaudrai bien, je suis un vieux soldat. Je n'ai jamais été espion, et je suis un homme d'honneur.

—Votre proposition est absurde, le duel que vous me demandez est impossible, la partie n'est pas égale.

—C'est vrai; si vous me tuez, vous vous dites en légitime défense, vous faites jeter mon cadavre à la porte, et tout est dit pour vous.....tandis que si je vous tue, comme je l'espère bien, on s'emparera de moi, et on me fusillera; mais cela n'est pas satisfaisant, je serai même heureux de mourir, parce qu'en partant pour l'autre monde, j'emporterai cette suprême consolation de pouvoir me dire que j'ai sauvé la fille de mon vieux maître.

—Vous ne voyez donc pas que je ne puis me rendre ridicule devant toute l'armée allemande en me battant avec un vieillard.

—Ce vieillard a vu plus souvent que vous la mort en face, et jamais il n'a reculé; ce vieillard n'a jamais fait de métier infâme, et j'ai là, devant moi,

un prétendu comte allemand qui n'a pas le droit d'en dire autant.

—Moi?

—Oui, vous.

—Attendez, misérable! s'écrie von Altenbergh en s'élançant de son lit.

—Ah! Dieu merci, voilà que vous vous fâchez, et nous finirons par nous entendre, rigana Thégonec en reculant vers la porte et allant s'y appuyer pour que le Prussien ne puisse s'échapper.

—Allons, monsieur le comte, prenez un pistolet, et en garde; ils sont chargés, et bien chargés; fiez-vous à un vieux soldat.

—Laissez-moi passer.

—Prenez un pistolet, et en garde!

—Jamais, je ne veux pas me couvrir de ridicule.

—Vous refusez?

—Je refuse.

—Je saurai bien vous y contraindre.

—Essayez.

—Mon Dieu, j'en serais désolé, mais si vous persistez dans votre refus, je serai forcé de vous assassiner...Ah!

vous avez pitié, comte von Altenbergh, vous êtes un lâche!

Cette fois le capitaine s'élança sur un pistolet.

—Enfin, soupira Thégonec.

—Faisons nos conditions, dit l'Allemand.

—Faites les vôtres-mêmes; pourvu que vous vous battiez, j'accepte tout.

—Eh bien! mes conditions, les voilà.....

—Et levant son arme, il tira sur son adversaire. Celui-ci, légèrement touché, et furieux de ce manque de foi, leva son pistolet pour tirer à son tour; mais une porte s'était ouverte, et le capitaine disparaissait avant que le coup ne fût parti.

Thégonec était resté seul dans la chambre.

Quelques minutes après, cinq uhlands s'y précipitèrent, et se jetaient sur le vieux serviteur, qui se laissa garrotter sans opposer la moindre résistance.

Une heure plus tard, un cavalier prussien arrivait à la Menadière, porteur d'une dépêche pour Mlle de la Rochegauthier. Jeanne ne savait d'abord si elle devait l'ouvrir, mais elle remarqua sur l'adresse ces mots: « Affaire importante relative à Thégonec. » Elle brisa le cachet et lut:

« Mademoiselle,

« Votre domestique vient de s'introduire chez moi, il m'a gravement insulté et a tenté de m'assassiner. Il a été, du reste, la première victime de son odieux guet-apens. Il est arrêté, et, avant ce soir, il sera passé par les armes.

« Si vous avez été pour quelque chose dans les projets de cet homme, vous regretterez sans doute qu'il n'ait pas réussi. C'était vraiment un moyen fort simple de dégrader votre parole. Malheureusement, il s'est soûlement laissé prendre, tandis que je suis encore parfaitement en vie et plus décidé que jamais à vous sommer de tenir votre promesse quand le moment en sera venu. Il y a des hommes que les difficultés excitent au lieu de les faire reculer, je suis de ce nombre.

« Veuillez agréer, mademoiselle, l'expression de mon respectueux dévouement.

« Ulrich, comte d'ALTENBERGH,

« capitaine au 2^e uhlan. »

Jeanne ne sut pas maîtriser une première émotion, sa poitrine oppressée par une violente douleur exhalait un soupir étouffé, et deux larmes glissèrent le long de ses joues.

—Oh! mon Dieu! dit-elle, toujours insultée par cet homme...Pauvre Thégonec! il aura voulu se dévouer pour moi, et le malheureux me place maintenant dans la dure nécessité de m'élancer encore devant cet Allemand qui m'a déjà tant humiliée!...Oh! mon Dieu! si j'ai eu trop d'orgueil autrefois, j'en suis bien punie.

Se rappelant alors un des derniers mots de son père expirant: « Fais ce que dois, advienne que pourra ».

—Allons, dit-elle, je le dois.

Elle se dirigea vers son secrétaire, et écrivit:

« Monsieur,

« Avant d'insulter celle que vous prétendez aimer, et dont vous vous plaisez à briser le cœur, vous auriez pu vous assurer si l'accusation dont vous me chargez avait quelque fondement. Mais je suis une vaincue, je n'ai pas le droit de me plaindre. Je me bornerai donc à vous affirmer que j'ignorais de la façon la plus absolue l'attaque dont vous me parlez, et que si j'en avais eu connaissance, j'aurais

tout fait pour l'empêcher. Vous me permettez d'implorer votre clémence pour le malheureux qui un zèle irréfléchi a porté à commettre une action coupable.

« Vous voudrez bien vous souvenir que c'est la seule personne sur le dévouement de laquelle je puisse compter aujourd'hui, et j'espère que vous emploierez l'influence que vous avez sur votre général pour me faire renvoyer ce pauvre vieillard.

« Recevez d'avance l'expression de ma gratitude.

« JEANNE DE LA ROCHEGAUTHIER. »

Le soldat qui avait apporté la lettre d'Ulrich von Altenbergh fut chargé de lui transmettre la réponse de Jeanne.

Après l'avoir lue, un sourire de satisfaction plissa ses lèvres.

—Je savais bien, se dit-il, que je forcerais la fièvre Française à abaisser son orgueil jusqu'à implorer l'appui de son ennemi. Hum! l'assurance de ma gratitude...c'est déjà quelque chose.

Après la reconnaissance viendra l'amour. C'est tout naturel. Allons, ma toute belle, votre vieux fou vous sera rendu, mais c'est vous qui paierez sa rançon. Eh! eh! mon Thégonec, en voulant servir sa maîtresse, ne se doutait pas qu'il allait travailler pour moi...Ce n'est pas trop de lui accorder la liberté pour le service qu'il me rend.

